

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IF-TFB-10-170-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

**IF - Taxe foncière sur les propriétés bâties – Exonérations spéciales en
faveur de certaines entreprises**

Positionnement du document dans le plan :

IF - Impôts fonciers

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Titre 1 : Champ d'application et territorialité

Chapitre 17 : Exonérations des immeubles appartenant à certaines entreprises

1

La présente section porte sur les exonérations spéciales de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur de certaines entreprises.

10

Les exonérations suivantes sont commentées dans la présente section :

- exonération des immeubles des entreprises nouvelles (Sous-section 1, [BOI-IF-TFB-170-10](#)) ;
- exonération des immeubles appartenant aux jeunes entreprises innovantes (Sous-section 2, [BOI-IF-TFB-170-20](#)).